

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21754 - 80ÈME ANNÉE

Privation des allocations familiales pour des Mahorais et suppression du visa long séjour comme menaces

Sécurité à La Réunion : le plan de l'État et le risque d'amplifier le racisme contre les immigrés non-européens

Face à la montée des violences liées aux bandes organisées, le préfet de La Réunion annonce un plan d'action radical : suspension des allocations pour les familles de mineurs concernés, expulsion des familles immigrées non-européennes ayant un enfant impliqué dans ces délits notamment. Ces mesures, ciblant notamment les Mahorais et d'autres immigrés non-Européens, suscitent des inquiétudes.

Face à la recrudescence du traitement médiatique des violences liées aux bandes organisées, le préfet de La Réunion a dévoilé, ce lundi, un plan d'action incluant la suspension des allocations familiales pour les familles de mineurs délinquants et l'expulsion accélérée des étrangers en situation irrégulière. Des mesures présentées comme une réponse « ferme et immédiate » à l'insécurité, mais qui soulèvent déjà des inquiétudes quant à leurs conséquences sociales, notamment pour les personnes originaires de Mayotte et des pays hors Union européenne (UE).

« Supprimer ou dégrader le titre de séjour des parents »

Les jeunes originaires de Mayotte sont ciblés par le représentant de l'État qui a déclaré dans le reportage de Réunion Première : « vous savez qu'un certain nombre de ces jeunes mahorais, mineurs sont confiés à ce que l'on appelle des taties. On va vérifier que ces personnes en charge de l'autorité parentale remplissent leurs obligations. On va également vérifier les droits aux allocations familiales. Il y aura une concentration des contrôles de la CAF à ces personnes à qui j'écrirai pour remettre en question leurs droits sociaux ».



Les résidents à La Réunion qui ont une nationalité non-européenne sont également visés. Ils pourraient être expulsés si un de leurs enfants est accusé de participer à des violences : « Si le gamin est un trouble-fête, s'il se distingue par de la délinquance, je serai amené à supprimer ou dégrader le titre de séjour des parents. Ses parents seront convoqués en préfecture et on fera un réexamen de leurs droits au séjour. », a-t-il dit au même média.

Par ailleurs, expulser une famille de son logement est un autre moyen brandi par l'État : « S'il y a des familles qui causent des troubles, je ferai tout pour les expulser, c'est une procédure qui est tout à fait légale qui a été ouverte par Gérard Darmanin lorsqu'il était ministre de l'Intérieur et cela en lien avec les bailleurs sociaux et les maires

« Discours dangereux qui assimile immigration et délinquance »

Dans un courrier des lecteurs publié le 21 janvier 2025 dans Témoignages, Arnold Jaccoud, sociologue, dénonçait les effets d'une approche « sécuritaire et punitive » qui risque d'aggraver les fractures sociales. « Cibler systématiquement les allocations familiales ou les expulsions, c'est pointer du doigt des populations déjà précarisées, en particulier celles issues des Comores, de Mayotte ou d'Afrique. Cela revient à alimenter un discours dangereux qui assimile immigration et délinquance », explique-t-il. Il rappelle que « les violences dans les quartiers ne naissent pas d'un vide politique, mais d'un terreau de pauvreté, d'échec scolaire et de relégation territoriale (...) Couper les allocations, c'est priver des familles entières de ressources vitales, sans régler les causes profondes de la délinquance », rétorque Jaccoud.

quelques centaines d'élèves mahorais, réfugiés climatiques à cause de Chido. Il favorise le risque de stigmatisation des Mahorais et des étrangers non européens, souvent perçus comme « boucs émissaires » dans les discours sécuritaires.

Ce plan intervient dans un contexte français tendu, où le gouvernement est pressé de montrer des résultats face à la délinquance. Pour autant, les experts rappellent que les solutions purement répressives ont historiquement échoué. « Depuis des décennies, on agite les mêmes recettes : davantage de policiers, moins d'aides sociales. Pourtant, rien ne change, car on refuse de s'attaquer aux inégalités structurelles », rappelle le courrier d'Arnold Jaccoud.

M.M.

Mayotte et les non-UE : une cible ?

Les propos du préfet convergent avec ceux d'élus qui font part de leur inquiétude face à l'arrivée de

Saint-Denis

Installation du Conseil des enfants dionysiens : 83 jeunes élus prennent le relais

Le 25 janvier dernier, en présence de la maire Ericka Bareigts, des élus du Conseil Municipal et de parlementaires, les 83 nouveaux membres du Conseil des Enfants Dionysiens ont officiellement pris leurs fonctions. Après avoir été élus en novembre dernier, ces jeunes représentants commenceront un mandat de deux ans, avec la mission de porter la voix des enfants de Saint-Denis au sein de leurs écoles et dans leurs quartiers.

Ce samedi eut lieu l'installation des nouveaux membres du Conseil des enfants dionysiens. Ce Conseil incarne la politique éducative menée par la Ville dans le cadre de l'École du Bonheur, une initiative qui place l'épanouissement et la réussite des enfants dans ses priorités municipales.

Le Conseil des enfants dionysiens vise à encourager l'expression et la participation citoyenne des plus jeunes. À travers cette démarche, la ville souhaite les impliquer activement dans la vie publique et les sen-

sibiliser à la démocratie locale. Après avoir fait campagne dans leurs écoles, ces jeunes conseillers auront pour mission de relayer les préoccupations de leurs camarades et de proposer des projets concrets pour améliorer leur quotidien. Que ce soit pour des initiatives environnementales, du vivre-ensemble ou des activités de loisirs, ils pourront compter sur le soutien de la municipalité pour transformer leurs idées en actions.

« Ils vont travailler dans leurs écoles, dans leurs groupes scolaires, et défendre leurs projets », explique la maire Ericka Bareigts. « Ils participeront à des commissions mensuelles et, à mi-mandat, nous ferons un point sur les avancées de leurs projets. »

Lors de cette cérémonie, les jeunes élus ont reçu leurs écharpes multicolores de l'École du Bonheur, symbole de leur engagement citoyen. Cet événement marque un nouveau chapitre pour ces jeunes dionysiens, qui ne manqueront pas de motivation pour contribuer activement à la vie de leur commune.

Adoption d'un amendement de la sénatrice de la Plateforme réunionnaise

Audrey Bélim : « Justice pour nos agriculteurs : 8 millions d'euros pour le régime spécifique d'approvisionnement »

Audrey Belim, sénatrice de la Plateforme réunionnaise, se félicite de l'adoption par le Sénat de son amendement augmentant de 8 millions d'euros le Régime Spécifique d'Approvisionnement (RSA), dont 5 millions destinés à La Réunion. Ce dispositif, essentiel pour compenser les surcoûts d'importation des matières premières pour l'alimentation animale en Outre-mer, était resté inchangé depuis plus de dix ans, mettant en péril les filières agricoles face à l'inflation.

Attendu depuis une décennie maintenant, le Sénat a adopté hier soir mon amendement abondant le Régime Spécifique d'Approvisionnement (RSA) de 8 millions d'euros, dont 5 millions pour La Réunion. Un vote transpartisan que nous sommes allées chercher avec les dents !

Pour rappel, le RSA est un dispositif crucial. Il compense les surcoûts liés à l'éloignement des Outre-mer pour importer des matières premières pour l'alimentation animale. Son maintien au même niveau depuis plus de 10 ans, conjuguée à la forte inflation actuelle, mettait en péril l'existence de nos filières agricoles ultramarines.

Les filières, après avoir pris absorbé cette inflation, n'avait plus d'autre choix que d'augmenter prochainement le prix de leurs produits, ce qui, vu l'inflation actuelle, allait détourner les Réunionnais de nos produits péi.

Abonder le RSA, c'est participer à lutter contre la vie chère. C'est permettre à notre produits locaux de proposer des prix compétitifs face aux produits importés et de les concurrencer. Depuis mon élection au Sénat, mon premier combat a été que cette promesse gouvernementale soit tenue. Cette mobilisation s'est traduite par le dépôt d'un amendement lors du budget 2024, puis par un courrier à la Première ministre de l'époque Elisabeth BORNE. Cette question a également été portée jusqu'à

l'Élysée à Emmanuel Macron lors d'événements en marge du salon de l'Agriculture. Je tiens particulièrement à saluer la mobilisation des filières agricoles réunionnaises qui n'ont jamais cessé de porter cette revendication légitime.

Cette hausse du RSA est fondamentale pour La Réunion. Elle doit nous permettre de consolider notre production locale, de renforcer notre autonomie alimentaire et de préserver le pouvoir d'achat des Réunionnais dans un contexte économique tendu. Je resterai vigilante pour que ces 8 millions d'euros demeurent jusqu'à l'adoption finale du projet de loi de finances pour 2025 et continuerai à défendre les intérêts de notre agriculture réunionnaise, pilier essentiel de notre développement territorial. Nous sommes un peuple qui sait ce que veut dire Ti hache y coup gros bois.

Nous voyons notamment la ministre de l'Agriculture refuser cette enveloppe et indiquer que ce sont les collectivités qui devaient participer au financement du RSA. Je le dis solennellement : ce n'est pas à la région ni au département de La Réunion de prendre en charge un dispositif étatique et de compenser un handicap structurel. C'est à la solidarité nationale et ce sera un combat transpartisan pour toute remise en cause de ce point.

Enfin, il reste évidemment beaucoup à faire. Tant pour consolider notre production locale : je déposerai des amendements dans le cadre du futur projet de loi d'orientation agricole à ce sujet et reste à l'écoute des propositions. Que pour préserver le pouvoir d'achat des Réunionnais : je regrette que mes propositions d'augmenter les effectifs de la Dgccrf et de l'Autorité de la Concurrence Outre-mer n'aient pas été acceptées mercredi. Je défendrai bientôt une proposition de loi visant à expérimenter l'encadrement des loyers Outre — mer. Le combat contre la vie chère est vital.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Noute péi La Rényon sé la kréolizassion...

Mézami fitintan mwin l'avé la shanss alé linivèrssité la Rényon konm amontrèr. In gayar transh la vi pou mwin pars mwin téi amontre la lang kréol rényoné, épi la kiltir rényonè : kékshoz éstraordinèr pou mwin, in sinp militan kiltirèl la pass in vi pou mète noute lang épi noute kiltir anlèr dann léspoir ariv done koudmin noute pèp rényoné dann son parkour pou son libérassion.

Noute shanss, nou l'avé in direktèr Méssyé Barat, bien respéktyeu noute pèrsonalilé épi noute travaye, é mi rapèl bien kan li téi di shak rantré avèk toute bann militan kiltirèl, shakinn rante nou néna son talan é noute parkour d'vi lété la pou bien amontr sak noute dirèktèr téi di. Shakinn l'avé son kord avèk son lark, défoi plizyèr korde avèk son lark, épi son prop talan.

Souvan dé foi dirèktèr-la téi anparl anou la kréolizassion : koman fèr pou invante in kiltir nouvèl kan néna in bann demoune avèk plizyèr kiltir, i sorte in pé partou dsi la tèranpliss i koz otan d'Ingl'avé dann la tour d'Babèl. Ni pé mèm azoute avèk bann rolassion sossyal konpliké avèk plizyèr sistèm dominassion konm lésklavaz, langazism, lo kolonyalism, lo kapitalism é toute sak i fé ké dann mèm group lé z'inn élé z'ote téi angajé dann in lite san fin.

Si ni rogarde i pé noute ka issi La Rényon ni apèrsoi noue listoir lé kourte, ni koné bien demoune la sorte in pé dsi plizyèr kontinan, lété ashtë, vandu, dominé, ésploité, pou finir par form in pèp — touzour an formassion zordi ankòr ! Sé konmsa ké nou la gingn noute lang kréol rényoné, épi noutekiltir rényonèz assé for épi assé souple pou akèe bann nouvo z'arivan é angaj azot dannni fénomène la kréolizassion.

Astèr mi pé dir azot mwin sé in optimist san pour san par trapor noute pèp rényoné, son fénomène kréolizassio, Bann nouvo zarivan i pé sorte landroi zot i sorte, avoir zot lang épi zot kiltir, siréssèrtin si zot i vien issi shé nou, La Rényon mi oi zot angajé dann lo fénomène kréolizassion pou vni konm nou inpèp kréolizé ;

A bon antandèr salu !

Justin